

Compte rendu de réunion de la Commission Cantine du 02 juillet 2012

- **Présents :**

AP2E : V Girard – M Fruchet– L Baudry

Agent communal : M le Roy

Elu(es) : G Crochard – M Monnier

- **Nouvelles organisations :**

Mise en place de 2 services de cantine

Installation d'un matelas et affichage des procédures dans le cadre d'un enfant blessé

Mise à disposition aux agents d'une valise de 1^{er} secours

A partir de septembre 2012, les enfants mangeront des légumes et fruits bio. Les producteurs sont locaux. Une attention sera portée sur le fait que certains produits ne peuvent être produits en circuit court bio. La réflexion portera sur ces produits qui pourraient disparaître en se limitant au circuit court. Réflexion à faire sur ce point.

Est considéré comme circuit court un mode de commercialisation des produits agricoles qui s'exerce soit par la vente directe du producteur au consommateur (vente à la ferme, vente collective, vente sur les marchés, vente en tournées, vente par correspondance, AMAP,...), soit par la vente indirecte, à condition qu'il n'y ait qu'un seul intermédiaire (restauration, commerçant-détaillant).

Les circuits courts sont nés des nouvelles attentes des consommateurs : consommer des produits du terroir, bio et/ou local, des produits frais, de meilleur goût, ayant une excellente traçabilité, le tout à des prix raisonnables. Ensuite consommer en circuit court permet de donner du sens à l'acte d'achat : soutenir l'économie locale, favoriser l'emploi protéger l'environnement, être dans une démarche éco-responsable,...

- **Constat :**

Maxime Monnier qui a déjeuné à la cantine, a constaté que du fait qu'il n'y ait que 2 services, ils étaient fluides. Le temps d'attente pour les enfants entre les plats quasiment nul, le rapport avec le passage à 2 services ne semble pas être pour autant une cause immédiate.

Les agents ont le temps de remettre la table dans le calme entre les 2 services (environ 10 minutes).

Les timings initialement déterminés ont été respectés avec une marge de quasiment 5 minutes pour chaque service. Les enfants ayant mangé au 2^{ème} service ont fini de manger à 13:35. Une pose de 10 minutes leur permet de se défouler avant de retourner en classe. C'est un plus par rapport au fonctionnement avec 3 services.

Par contre le nombre de décibels a augmenté, plus d'enfants par service donc plus de bruits ! Seul l'agrandissement et la rénovation de l'existant pallieront à ce souci de bruits.

L'association AP2E fait un même constat positif sur ces 2 services. On continue dans ce sens !

- **Permis à point :**

L'association AP2E trouve que le permis à point n'est que répressif et donc inutile. L'AP2E souhaiterait qu'une partie du permis à point soit incitatif à la bonne conduite avec un bonus de point pour les enfants sages. Le support papier est lui aussi contesté. Mireille aussi trouve que ce support est un gâchis de papier. Les élus prennent bonne note de ces remarques et vont réfléchir à ces 2 points sans pour autant supprimer le permis à point. Un

ajustement du permis à point semble envisageable, notamment concernant le support papier.

Présent CR validé par AP2E

**Prochain RDV
lundi 22 octobre à 18h45 en mairie**